

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.01.2023	14h15	23.119	DDTE
Annule et remplace				

Auteur-e(-s) : Maxime Auchlin
Titre : Effet de la conjoncture énergétique 2022 et société à 2'000 watts : où en sommes-nous ?
Contenu (questions posées au Conseil d'État) : L'objectif d'une société à 2'000 watts est un des points cardinaux chiffrés de l'objectif de réduction de l'empreinte carbone de notre société. Au vu de la conjoncture énergétique et des mesures et encouragements aux économies annoncés en 2022, le Conseil d'État est prié de développer les points suivants : <ul style="list-style-type: none">– Existe-t-il une valeur calculée équivalente, en watts et/ou en tonnes équivalent CO₂ par habitant, de la consommation neuchâteloise en 2022 ? Sinon, en une quelconque année récente ? La valeur de 8,6 [t éq. CO₂ / hab.] est montrée dans le plan climat à la figure 9 pour l'année 2000, mais des chiffres plus actuels semblent manquer.– L'année 2022 s'est-elle traduite par une réduction de la consommation d'énergie dans le canton de Neuchâtel (valeurs brute et relative) par rapport aux années précédentes ?– L'écart actuel entre la tendance projetée (sur la base de l'historique récent réel) d'ici à 2050 et l'objectif de 2'000 watts est-il connu ?
Développement (commentaire aux questions) : L'existence de ces quelques chiffres permettrait de rendre compte du chemin parcouru et des progrès qu'il reste à faire. Il s'agit aussi de savoir si les appels aux économies d'énergie en 2022 ont porté leurs fruits et si toute tendance positive peut être maintenue année après année.
Souhait d'une réponse écrite : NON
Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Maxime Auchlin		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :

Réponse écrite du Conseil d'État, transmise aux membres du Grand Conseil le 17 mai 2023

L'objectif d'une société à 2'000 watts mentionné dans l'interpellation a été intégré dans l'article premier de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) le 1^{er} janvier 2013. Cet objectif a ensuite été repris dans la conception directrice de l'énergie 2015 du canton de Neuchâtel, adoptée par le Grand Conseil en janvier 2017.

Les réponses aux questions posées dans l'interpellation sont les suivantes :

- Les valeurs effectives les plus récentes à disposition des indicateurs de l'article premier, alinéa 2, LCEn concernent l'année 2021. Les données de l'année 2022 seront disponibles à l'automne 2023. Les valeurs de 2020, largement influencées par la pandémie de Covid-19, sont aussi représentées dans le tableau ci-dessous, puisqu'il s'agit de l'année du premier monitoring de la conception directrice de l'énergie. Le rapport de monitoring 2020 complet est téléchargeable sur la page internet suivante : <https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SENE/energie/Pages/Politique-energetique.aspx>.

	Année de référence 2000		Valeurs indicatives visées en 2020		Valeurs effectives en 2020		Valeurs effectives en 2021	
		Indice		Indice		Indice		Indice
Consommation totale d'énergie finale [GWh]	4'814	100.0	4'405	91.5	4'147	86.1	4'425	91.9
Production totale d'énergies renouvelables [GWh]	288	100.0	565	196.0	557	193.2	641	222.5
Consommation d'énergie finale par habitant [kWh]	28'980	100.0	23'950	82.6	23'550	81.3	25'160	86.8
Puissance primaire par habitant [W]	5'050	100.0	3'960	78.4	3'520	69.7	3'770	74.7
Émissions de GES par habitant [t CO ₂ -eq.]	8.6	100.0	6.3	72.9	5.4	62.2	5.5	63.3

- Les données de consommation d'énergie de l'année 2022 ne sont pas encore disponibles et seront publiées à l'automne 2023 dans le rapport des statistiques de l'énergie du canton de Neuchâtel. L'évolution brute et relative de la consommation d'énergie de 2010 à 2021 est présentée dans le tableau suivant :

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Consommation énergie finale (en GWh)	4'962	4'705	4'643	4'843	4'626	4'511	4'637	4'581	4'499	4'486	4'147	4'425
Index (2000 = 100)	103.1	97.7	96.5	100.6	96.1	93.7	96.3	95.2	93.5	93.2	86.1	91.9

- À propos de l'écart actuel entre la tendance projetée (sur la base de l'historique récent réel) d'ici à 2050 et l'objectif de la société à 2'000 watts, nous constatons que les valeurs indicatives visées en 2020 ont été globalement atteintes (voir le premier tableau ci-dessus). Comme mentionné dans le rapport de monitoring 2020, des efforts supplémentaires devront être consentis pour atteindre les objectifs 2025. En continuant sur cette lancée et en maintenant ces efforts, une extrapolation jusqu'à l'horizon 2050 indique que les objectifs pourraient être atteints. Cette projection devra être réévaluée tenant compte de la décision du Grand Conseil d'atteindre la neutralité carbone en 2040 déjà.